Les crédits

Plutôt que de venir ici crier à la mort et nous faire tous passer pour des pauvres types, le député ferait mieux de formuler des instances auprès du gouvernement afin qu'une partie de ces 150 millions de dollars serve, en fait, à aider les gens avec lesquels il s'est entretenu la fin de semaine dernière. Cela vaudrait mieux que d'attiser les émotions d'une façon aussi absolument injustifiée.

M. Boudria: Je remercie le ministre de soulever la question des prétendues annonces que le gouvernement a faites hier.

D'abord, le ministre devrait au moins corriger les faits. Ce ne sont pas 150 millions de dollars que le gouvernement a annoncés hier, mais bien 95 millions, le reste de la somme étant évidemment déjà engagé. Cela n'a donc absolument aucun sens.

C'est comme si je comptais deux fois l'argent que j'ai dans mon portefeuille et que je croyais posséder ainsi deux fois plus d'argent. Qu'on la compte une, deux ou trois fois, la somme demeure la même. Même le ministre devrait comprendre cela.

Maintenant, parlons de l'argent qu'a reçu ma circonscription sur le chapitre de la formation. Savez-vous que, l'an dernier, alors que le taux de chômage n'était pas aussi élevé qu'aujourd'hui, on a versé à l'ensemble des programmes d'assurance-chômage—je pourrais les énumérer ici jusqu'au dernier; il y en a deux pages—du comté de Prescott, dans ma circonscription, 4 732 000 \$ au total?

Cette année —et j'espère que le député est attentif —, ce ne sont pas 4,7 millions de dollars qu'on a reçus, mais bien 1,3 million, soit trois fois moins. Je dis au ministre d'en face, qui vient de se glorifier de ce qu'on a versé des fonds additionnels à mes électeurs et à d'autres Canadiens, qu'on a réduit la somme des deux tiers.

J'invite le ministre à aller téléphoner au Centre d'emploi du Canada de Hawkesbury —au no (613) 632-2759 —, où on lui dira quelle est exactement la situation. Qu'il prenne la peine de s'informer auprès de ce centre. À ma demande, on y a dressé une liste de tous les montants reçus en 1991-1992 et 1992-1993, c'est-à-dire au total —écoutez bien —4 732 697 \$ l'an dernier et 1 310 479 \$ cette année, soit moins du tiers, juste un peu plus du quart, en fait, de la somme reçue l'an dernier.

Comment peut-on parler d'une hausse? J'invite le ministre à sortir sa calculatrice, à refaire ses calculs et à répondre à cette question.

Mme Beryl Gaffney (Nepean): Il est regrettable que nous ne disposions pas d'un peu plus de temps pour

permettre à chaque député de donner son avis sur la motion qu'examine la Chambre aujourd'hui. Cette motion se lit ainsi:

Que cette Chambre blâme le gouvernement pour sa négligence à l'égard des graves problèmes sociaux et économiques auxquels sont confrontés à l'heure actuelle les résidents de l'Ontario.

J'ai écouté avec beaucoup d'attention et je comprends parfaitement ce qu'a dit mon collègue de la circonscription de Glengarry—Prescott—Russell, qui se trouve dans l'est de l'Ontario. La province compte diverses régions qui sont affectées de diverses façons.

Le Conseil économique du Canada nous a prévenus que si le Canada n'apportait pas de changements fondamentaux à la structure de son économie, il risquait de perdre les nombreux éléments qui contribuent à la qualité de la vie dont nous jouissons et que nous tenons pour acquise au Canada.

J'ai ici une lettre de l'un de mes électeurs qui relate ce que dit mon collègue, mais de l'autre côté, le message ne passe pas. J'aimerais bien savoir ce qu'en pense mon collègue. Cet électeur m'écrit qu'il a 42 ans, n'a aucune qualification, aucune formation et ne peut trouver un emploi décent. En fait, il n'y a aucun emploi. L'assurance-chômage refuse de l'inscrire à un programme de formation sur le tas parce que, s'étant blessé au coude, il touche déjà des indemnités d'invalidité. Il ajoute que son employeur lui a fait savoir qu'il n'était pas tenu de le reprendre dans un poste moins exigeant.

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et des commentaires est maintenant terminée. Y a-t-il consentement unanime à laisser la députée terminer?

Des voix: Non.

Le président suppléant (M. Paproski): Je regrette, mais il n'y a pas consentement unanime.

L'hon. John McDermid (ministre d'État chargé des Finances et de la Privatisation): Monsieur le Président, je remercie mon collègue de Scarborough—Rouge River de m'avoir fourni la possibilité de donner mon avis sur la motion que nous examinons aujourd'hui et qui blâme le gouvernement pour la situation économique dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui en Ontario, et en fait, comme le député de Calgary–Sud l'a clairement souligné aujourd'hui, dans tout le Canada.

Car ce n'est pas seulement l'Ontario qui souffre, mais le pays tout entier. Venant personnellement du centre de l'Ontario, voici très longtemps que la situation économique m'inquiète. Mais j'aimerais replacer la question dans son contexte.